



Arnaque du notaire pour plaire a mon beau pere.

Par **Philippe Hernandez**, le 16/03/2017 à 06:43

Bonjour messieurs.
Je m'appelle Philippe Hernandez.

Je suis un des 4 enfants d'un héritage, suite au deces de ma mere.
Il me semble qu'il y a eu un excès de "copinage" lors de l'évaluation financière.
Tout a été évalué a peu pres 100.000 euros.
Dont une maison qui serait a 350.000 selon le cours du marché a l'époque, divers appartements, et une autre maison valant entre 800.000 et 1.000.000 d'euro.
Toute part évaluée a 100.000 euro, bien sur.

Pour ma part, lors du partage "équitable", j'ai reçu 115.000 euros.

Le notaire concerné est Me xxxxxx, a xxxxxx. Je vis au Canada et il réponds peu a mes mails ... J'ai toujours eu de gros problemes de commuication avec lui, j'habite loin et il semble ne pas avoir Internet.
L'histoire traîne depuis pres de 10 ans.
Quels sont mes recours ?

Mon beau pere est une personne influente de la région, et pas impossible qu'il ait dicté xxxxxx.

Merci.

Bonjour,
Merci de ne pas citer de noms conformément aux conditions générales d'utilisation de ce forum.
Merci

Par **Eozen**, le 23/03/2017 à 10:10

Bonjour,

J'ai demandé au tribunal de changer de notaire et il en a fait désigner un autre.